



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2010.1337**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20101216-13255- DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/10
Date de réception : vendredi 17 décembre 2010
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DANS LES QUARTIERS
EST - DEMANDE FONDS DE CONCOURS ET DE SUBVENTIONS**

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Jules SUSINI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Francis TAULAN, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Christine BERNARD, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Helliot BRAMI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



06.01

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Infrastructures

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/12/10

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

Politique Publique : AMELIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITE
URBAINE

OBJET : AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DANS LES QUARTIERS
EST - DEMANDE FONDS DE CONCOURS ET DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Afin d'optimiser les conditions de déplacements dans les quartiers Est, la Ville va entreprendre les aménagements suivants :

- Modification du plan de circulation du quartier,
- Réservations d'emprises sur voiries pour agrandir les trottoirs, réalisation d'aménagements cyclables et création de couloirs de transports en commun en site propre,
- Aménagement d'une voie de liaison entre la rue du RICM (Régiment d'Infanterie des Chars de Marine) et l'avenue Jean et Marcel Fontenaille permettant de mailler le réseau viaire et de dégager les emprises nécessaires à la réalisation des aménagements précités,
- Mise en place de dispositifs de protection phoniques et visuels,
- Création d'un parc paysager d'accompagnement le long de la Torse.

Coût total de l'opération : 15 millions€ TTC

Cette opération sera réalisée en deux tranches :

Tranche 1 : coût 7 millions TTC de 2011 à 2013

Les travaux de cette première tranche comprennent :

- Création de la voie nouvelle Saint Thomas de Villeneuve et aménagement de sa sortie sur Fontenaille.
- Création des parcs paysagers attenants à cette voie nouvelle,
- Acquisition de trois maisons face au Lycée Cézanne,
- Revêtement de chaussée Avenue Aurientis,
- Modification de signalisation Cours des Arts et Métiers,
- Réaménagement de la voie Nostradamus,
- Modification de signalisation Avenue Sainte Victoire,
- Modification de signalisation devant le Lycée Cézanne,
- Modification de signalisation devant le collège du Sacré Coeur,
- Réaménagement de l'Avenue Fontenaille entre Nostradamus et Saint Thomas de Villeneuve.

Les travaux compris dans cette tranche sont ceux qu'il est indispensable de réaliser à minima pour que le nouveau plan de circulation du quartier puisse être mis en place.

Le coût des travaux de la tranche 1 étant estimé à 7 millions € TTC, la Ville d'Aix en Provence sollicite pour cette tranche, l'attribution pour l'année 2011, d'un fonds de concours auprès de la Communauté du Pays d' Aix à concurrence de 3 500 000 € TTC soit 50% du coût global des travaux.

Tranche 2 : coût 8 millions€ TTC en 2014

Réaménagement des rues Pétrarque, RICM, de l'Avenue Sainte Victoire, du Cours des Arts et Métiers, du parvis du Lycée Cézanne, de l'Avenue Fontenaille (du Lycée au chemin de Beauregard), du parvis du Sacré Coeur ainsi que la rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble du projet et le traitement des carrefours surélevés Sainte Victoire / Petrarque / Nostradamus et Aurientis / Arts et Métiers / Nostradamus.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues , de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint délégué aux grands travaux et infrastructures à solliciter la participation de la Communauté de Pays d' Aix sous la forme d'un fonds de concours à hauteur de 3 500 000 € TTC.
- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint Délégué aux grands travaux et infrastructures à signer la Convention relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix pour cette affaire ainsi que tout autre document afférent.
- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint Délégué aux grands travaux et infrastructures à solliciter pour participation financière la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil Régional, le Conseil Général ... et à signer toute convention ou document relatif à cette affaire.
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix municipale à encaisser toute recette afférente.

2010.1337 - AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT DANS LES QUARTIERS EST - DEMANDE FONDS DE CONCOURS ET DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 54
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 51
Contre	: 3

Ont voté contre

M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité le rapport qui précède.

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**